



## Récompense pour industrie et enrichissement sans cause

Par **miziou**, le **10/06/2009** à **17:37**

Bonjour,

J'ai vécu vingt ans en concubinage. Cadre dans une entreprise de presse, mes horaires de travail et ma passion m'ont permis de consacrer tous mes loisirs à la restauration d'un vieux village. Tous ces vieux murs sont à mon seul nom. Ma concubine n'a jamais eu d'emploi. J'ai tout restauré et payé seul. Puis en 2003 j'ai épousé la mère de mes trois enfants. Deux ans plus tard elle m'a quitté pour vivre avec le mari de sa soeur. Plus riche que moi. Le divorce est enfin prononcé. Elle demande aujourd'hui une récompense pour l'industrie qu'elle prétend m'avoir apportée. Quelques témoignages de complaisance l'auraient vu épandre du béton et rouler quelques brouettes de gravier. Mais rien de plus. Par ailleurs, j'ai acheté en 1990 une maison dans une commune voisine, que j'ai également rénové seul. J'ai associé ma concubine à cette acquisition en indivis destinée à la location. Là encore, celle-ci ne travaillant pas, j'ai tout payé seul. Toutes les factures de matériaux sont à mon nom. Les crédits étaient payés avant l'entrée des locataires dans les lieux. Le produit de la vente de ce bien, en 2005, avant le mariage, a été partagé en deux. Suite à son départ, j'ai fait la demande auprès du notaire chargé de la liquidation, de récupérer son bénéfice. Quelles sont mes chances d'obtenir satisfaction ? Merci de m'éclairer sur ces points.